IRDES
10, rue Vauvenargues
75018 Paris

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 11 août 2007

Vient de paraître

Questions d'économie de la Santé

n° 125 - Septembre 2007

Un mauvais état de santé accroît fortement le risque de devenir chômeur ou inactif

Florence Jusot*, Myriam Khlat*, Thierry Rochereau*, Catherine Sermet**

Un actif occupant un emploi a beaucoup plus de risques de devenir chômeur ou inactif[1] s'il souffre de problèmes de santé. Le risque d'être inactif à court terme, dans les quatre ans, est d'après cette étude multiplié par 4 pour les personnes souffrant d'une affection de longue durée et par 1,5 pour les personnes atteintes d'une maladie incapacitante. Le risque de chômage est quant à lui deux fois plus élevé pour les personnes qui se considèrent en mauvaise santé par rapport à celles qui se déclarent en bonne santé.

Si l'état de santé n'est qu'un des facteurs en jeu dans le choix des individus d'arrêter de travailler ou dans la décision de licenciement des employeurs, il doit être pris en compte, indépendamment des critères strictement professionnels tels que le diplôme ou l'expérience, pour une meilleure compréhension des trajectoires professionnelles.

1 A l'âge actif et selon l'INSEE, les inactifs regroupent principalement les préretraités, les personnes au foyer ou les inactifs percevant une pension d'invalidité.

Proportion de personnes devenues sans emploi en 2000-2002, selon leur état de santé perçu en 1996-1998

Institut de recherche et documentation en économie de la santé IRDES

En France, les dernières décennies ont été marquées par une précarisation de l'emploi, une montée du chômage et une détérioration de certaines conditions de travail dues à l'intensification des rythmes et à l'irrégularité des horaires. Dans ce contexte de satisfaction et de pénibilité du travail, on peut s'interroger sur le rôle de la santé dans l'intégration au marché du travail.

Plusieurs études françaises ont montré que les inactifs et les chômeurs sont en moins bonne santé que les actifs ayant un emploi (Khlat et Sermet, 2004), ce qui peut s'expliquer par différents facteurs. D'une part, l'inactivité et le chômage peuvent avoir des répercussions négatives sur la santé du fait des difficultés financières ou de l'isolement social. D'autre part, l'état de santé peut avoir une influence sur l'emploi, les problèmes de santé pouvant être à l'origine d'une perte d'emploi ou de difficultés à en retrouver un. C'est ce second mécanisme qui est exploré ici, en analysant le lien entre l'état de santé d'une population initialement en emploi et le risque d'être sorti de l'emploi quatre ans plus tard.

Il existe deux formes de sortie d'emploi. Le chômage correspond au fait d'être privé d'emploi, tout en en recherchant un ; l'inactivité correspond au fait d'être sans emploi et de ne pas en rechercher. Pour les personnes en âge de travailler, cette catégo-

* Institut de recherche et documentation en économie de la santé (IRDES)
** Institut national d'études démographiques (INED)

Auteurs :
Florence Jusot (IRDES, INED),
Myriam Khlat (INED),
Thierry Rochereau (IRDES)
Catherine Sermet (IRDES, INED).

Un mauvais état de santé accroît fortement le risque de devenir chômeur ou inactif

Un actif occupant un emploi a beaucoup plus de risques de devenir chômeur ou inactif[1] s'il souffre de problèmes de santé. Le risque d'être inactif à court terme, dans les quatre ans, est d'après cette étude multiplié par 4 pour les personnes souffrant d'une affection de longue durée et par 1,5 pour les personnes atteintes d'une maladie incapacitante. Le risque de chômage est quant à lui deux fois plus élevé pour les personnes qui se considèrent en mauvaise santé par rapport à celles qui se déclarent en bonne santé.

Si l'état de santé n'est qu'un des facteurs en jeu dans le choix des individus d'arrêter de travailler ou dans la décision de licenciement des employeurs, il doit être pris en compte, indépendamment des critères strictement professionnels tels que le diplôme ou l'expérience, pour une meilleure compréhension des trajectoires professionnelles.

1 A l'âge actif et selon l'INSEE, les inactifs regroupent principalement les préretraités, les personnes au foyer ou les inactifs percevant une pension d'invalidité.

Cette étude, menée en collaboration avec l'INED, a été réalisée dans le cadre de l'appel d'offres « Santé et Travail » de la DREES, de la DARES et de la Mission Recherche de la Poste. Elle s'intéresse à la relation entre santé et trajectoires professionnelles, peu étudiée jusqu'à présent. L'exploitation longitudinale de l'enquête Santé et Protection sociale de l'IRDES sur la période 1992-2002 permet d'étudier au sein d'une population de salariés le lien entre l'état de santé et le risque ultérieur de se retrouver sans emploi.

Contact
Service de presse
Nathalie Meunier
✆ 01 53 93 43 02
meunier@irdes.fr
www.irdes.fr

L'IRDES est une association loi 1901 constituée d'une cinquantaine de personnes : chercheurs (économistes, médecins, statisticiens…), informaticiens, documentalistes… Multidisciplinaire, il observe et analyse l'évolution des comportements des consommateurs et des producteurs de soins, pour une meilleure connaissance des systèmes de santé.